

la trame



ÉDITO

La place de l'homme est aujourd'hui prépondérante dans l'occupation et la gestion de l'espace, laissant parfois peu de place à l'expression et au fonctionnement de la nature. Concevoir un aménagement durable du territoire, c'est chercher à éviter au maximum de figer irrémédiablement l'occupation et la gestion de l'espace, tout en permettant son évolution.

Si la croissance démographique que connaît notre département peut paraître enviable, elle nous oblige à assumer certaines responsabilités, notamment en préservant durablement les ressources qui assurent la qualité de notre cadre de vie.

Ainsi, en portant le contrat vert et bleu Arve Porte des Alpes, le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents – SM3A – se mobilise pour revitaliser les corridors biologiques du territoire. Grâce à cet outil, plusieurs dizaines d'obstacles à la circulation de la faune sauvage vont pouvoir être levés. La préservation des animaux, des plantes et des paysages de notre région sera mieux assurée, et nous pourrions bénéficier d'une nature plus riche et plus diversifiée.

Le territoire Arve Porte des Alpes s'étend du plateau des Bornes au massif des Voirons, et du Salève au Môle. La faune sauvage qui transite par cette vallée dans le cadre de ses déplacements intermassifs se trouve souvent confrontée à des obstacles physiques (liés à l'urbanisation et aux infrastructures) contraignant sa circulation.

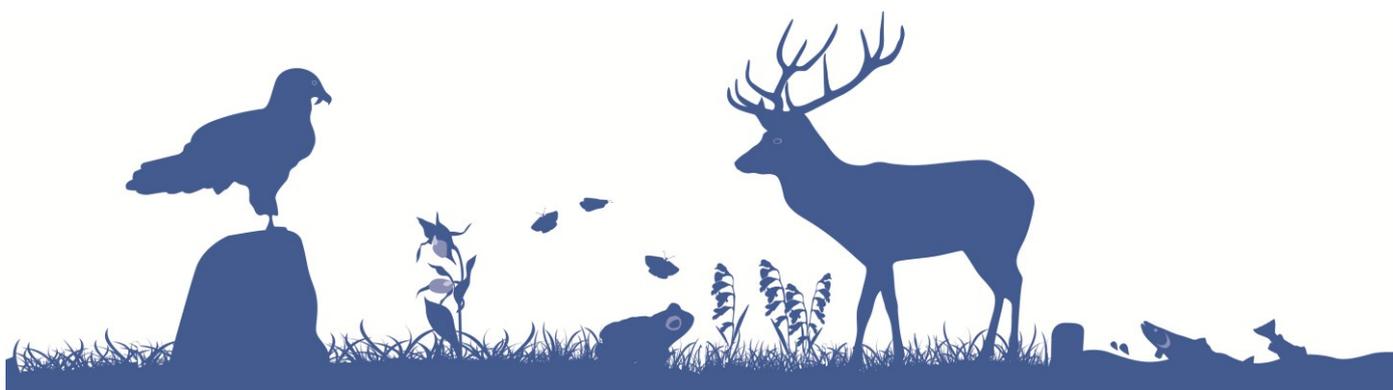
La signature du Contrat vert et bleu Arve Porte des Alpes, en décembre 2016, témoigne ainsi de la prise de conscience collective de cette problématique, non seulement par les associations de protection de l'environnement, mais également par les collectivités de ce territoire qui se sont emparées du sujet en portant de nombreuses actions.

Réunissant 15 signataires parmi lesquels les sociétés d'autoroute, les intercommunalités et les associations environnementales, le contrat est le résultat d'une coopération entre les acteurs du territoire, et le point de départ de cinq années d'actions en faveur des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques qui les relient.

La concrétisation des mesures programmées du Contrat vert et bleu Arve Porte des Alpes permettra d'améliorer les connectivités biologiques du territoire pour la préservation de nos écosystèmes.

Une action soutenue et constante en faveur de notre environnement est un enjeu fort de la modernité pour notre qualité de vie autant que pour notre avenir économique. Les élus du territoire le savent et s'engagent avec détermination dans ce sens.

Bruno Forel, Président du SM3A



Le Contrat vert et bleu Arve Porte des Alpes en résumé

Les **corridors écologiques**, objet du Contrat vert et bleu, représentent les passerelles naturelles essentielles aux migrations d'animaux et à la dissémination des graines entre les **réservoirs de biodiversité**, ces espaces vitaux pour la faune sauvage (aire de repos, de chasse, d'alimentation et de reproduction...).

Signé en décembre 2016 avec un programme d'actions de 5 ans, le Contrat vert et bleu Arve Porte des Alpes est coordonné par le Syndicat mixte d'aménagement de l'Arve et de ses Affluents (SM3A). Il est le résultat d'une collaboration entamée dès 2009 à l'initiative du Grand Genève, en présence des acteurs du territoire : communes et intercommunalités, partenaires financiers, sociétés gestionnaires d'autoroutes, fédération départementale des chasseurs, Conservatoire d'espaces naturels...

Une réussite qui permet de bénéficier de subventions de la part de la Région Auvergne Rhône Alpes, du Conseil Départemental de la Haute-Savoie, de l'Europe (FEDER et FEADER), de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse, pour la mise en œuvre de 36 mesures portées par 13 maîtres d'ouvrages.

Ces mesures portent sur :

- La réalisation de **travaux** pour restaurer, préserver et valoriser les corridors écologiques,
- L'amélioration des **connaissances** sur le fonctionnement écologique, les espèces et leurs déplacements,
- La prise en compte des corridors écologiques dans les **documents d'urbanisme**,
- L'**animation** du Contrat, la **communication** et la sensibilisation.

Parmi les enjeux prioritaires du Contrat vert et bleu Arve Porte des Alpes figurent :

- La circulation piscicole sur le Foron de la Roche et le Borne
- La végétation située en bordure de cours d'eau, qui forme un corridor terrestre pour la faune sauvage : Foron Rochois, Foron de Reignier, Moiron, basse vallée de l'Arve, boisements en bordure de l'Arve à Gaillard,
- Les milieux humides et leurs espèces spécifiques, considérés comme des réservoirs de biodiversité : Marais du Pont neuf à Reignier Esery, marais du Déluge à Viuz-en-Sallaz, zones humides de Plaine Joux
- La franchissabilité des infrastructures de transports.

Le suivi piscicole sur le Borne



La mise en place d'antennes de suivi du franchissement des poissons sur le seuil de la minoterie Métrol à Saint-Pierre-en-Faucigny

Le Borne représente une rivière « source » à l'échelle du bassin versant de l'Arve pour la reproduction de la truite fario, espèce locale d'origine méditerranéenne. La mise en place d'une rampe de remontée, appelée également « passe à poissons », a été menée en 2016 à l'occasion de travaux sur le seuil du pont du Diable au niveau du Borne médian (commune de Saint-Pierre-en-Faucigny). Cet aménagement visait notamment l'amélioration de la remontée des populations de truites fario vers l'amont du cours d'eau en période de reproduction.

Il a été complété par la mise en place d'un dispositif d'évaluation de l'efficacité des aménagements. Le suivi consiste à l'installation d'antennes de chaque côté de la rivière couplé à la pose de puces sur plus d'un millier de poissons (des truites principalement, mais également chabots, ombres, chevesnes et barbeaux). Les individus équipés de la puce transmettent un signal lors de chaque passage au niveau de l'ouvrage, permettant ainsi d'identifier les poissons qui remontent le seuil pour aller pondre leurs œufs.



La « passe à poissons » une fois les travaux terminés (fiche action n°12)

Les travaux ont été réalisés par le SM3A avec le soutien financier de la Région Auvergne Rhône Alpes, de la commune de Saint-Pierre-en-Faucigny et du propriétaire de la prise d'eau M. Métrol ; le suivi de l'efficacité est actuellement mené par la fédération départementale de pêche pendant une année.

Les premiers résultats intermédiaires sont déjà probants : une soixantaine de poissons ont déjà franchi l'ouvrage à ce jour, dont 2 truites qui ont été équipées de la puce sur un autre affluent de l'Arve, le Giffre ! Espérons que le bilan de ce suivi viendra confirmer la restauration de la continuité piscicole pour la truite entre l'Arve et ses affluents...



La valeur écologique de la plaine des Rocailles à l'étude

A l'interface entre les communes de Reignier Esery, de Pers Jussy et de Scientrier, la plaine des Rocailles est connue localement pour ses « blocs erratiques », ces roches calcaires transportées par le front du glacier de l'Arve. Mais le site des Rocailles représente également un réservoir de biodiversité. La mosaïque de milieux naturels constitués de prairies agricoles fauchées, de zones humides, de boisements et de secteurs rocailleux en fait un site à forte valeur écologique.



Prairie à molinie sur la plaine des Rocailles (fiche action n°21)

Des inventaires naturalistes ont été menés en juin et juillet 2017 afin d'évaluer les habitats et les espèces présentes. Ils permettent d'identifier les secteurs à forte valeur patrimoniale parmi lesquels sont présentes des espèces rares et protégées telles que chauves-souris (Murin à oreilles échancrées), amphibiens (sonneur à ventre jaune) ou papillons.



L'azuré de la sanguisorbe

Après l'heure du constat vient celle de l'identification des actions à mener afin de conserver les habitats naturels et les espèces les plus remarquables, mais également afin de restaurer les milieux menacés et de permettre l'accès au public du site par la création de sentiers pédagogiques.

La gestion de la Berce du Caucase sur le Foron de la Roche

Espèce invasive présentant un risque de brûlure au contact de sa sève, la Berce du Caucase est encore relativement peu présente à l'échelle du territoire Arve Porte des Alpes. Une action, au moyen de tenues de protection complètes pour éviter toute brûlure au contact de la peau, est donc encore possible afin d'éviter sa propagation.



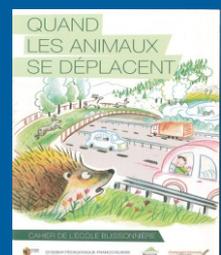
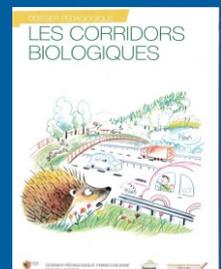
Un inventaire des stations de Berce du Caucase a été mené par le SM3A dans le cadre de la fiche action n°15 au printemps 2017

sur les rives du Foron de la Roche. Un total de 23 massifs a ainsi été identifié sur la partie aval du cours d'eau, entre le pont de la route départementale à Amancy et la confluence du Foron avec l'Arve.

Une Déclaration d'Intérêt Général simplifiée a été octroyée par M. le Préfet au printemps pour autoriser le SM3A à agir sur les berges du cours d'eau pour la gestion de la plante invasive. Un chantier a ensuite été confié à l'association d'insertion Alvéole afin d'arracher les plantes avant floraison, de manière à éviter toute propagation par les graines. Equipées d'une tenue de protection intégrale, les équipes ont procédé à l'arrachage de la plante jusqu'à ses racines afin d'empêcher toute repousse.

Démarrage des animations scolaires

Les corridors écologiques ne sont pas uniquement l'affaire de spécialistes, ils peuvent être expliqués dès le jeune âge. Dans le cadre du Contrat vert et bleu, des animations scolaires vont être menées dans 40 classes de CM2 du territoire afin d'expliquer les déplacements des animaux au cours de leur cycle de vie. Des supports pédagogiques spécialement conçus pour ces animations seront distribués aux élèves.





La gestion de la Berce du Caucase sur le Foron de la Roche

Situé entre le Salève et le massif des Bornes, le Plateau des Bornes abrite un important réseau de zones humides. Contrairement à la biodiversité présente sur ces milieux, leur fonctionnement hydrologique est peu connu.

Des actions de suivi du fonctionnement hydrologique du plateau des Bornes ont été menées de mars à août 2017 par Asters (conservatoire des espaces naturels), afin d'approfondir les connaissances.

Cette étude a notamment permis de mettre en évidence le rôle d'éponge de certains marais qui, en période estivale, permettent de réguler le débit et de ralentir les écoulements liés aux événements pluvieux. Pour cela, à cette période, ils stockent l'eau plus rapidement qu'ils ne la relâchent dans les



Piézomètre destiné à mesurer les niveaux d'eau dans la zone humide

cours d'eau. D'autres zones humides étudiées ont une capacité de stockage d'eau équivalente à 20 piscines olympiques (50 000 m³).

En plus d'un apport de connaissances fondamentales sur les zones humides de plaines et de plateaux, ces investigations permettront d'adapter au mieux la gestion de ces milieux sur le plateau des Bornes.

2017 a marqué le coup d'envoi d'actions phares du Contrat

Si les actions abouties du Contrat vert et bleu sont encore peu nombreuses à peine une année après son démarrage, les mesures les plus ambitieuses sur les corridors écologiques du territoire Arve Porte des Alpes sont désormais lancées :

- La réalisation de suivis faune pour mieux connaître les déplacements des animaux entre les réservoirs de biodiversité, par la recherche d'indices de présence (empreintes, crottes) et un piégeage photographique. Pouvant constituer un préalable à des travaux sur des ouvrages de franchissement de routes afin de rétablir le passage possible pour la faune, cette action est portée par le SM3A ;
- L'étude préalable à la création sur la commune de Vougy d'un passage dédié à la grande faune, ou « écopont », pour relier les massifs du Bargy et du Môle, portée par la société Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc,
- La restauration du marais du Pont neuf à Reignier Esery, joyau humide en cours d'embroussaillage pour lequel des mesures de bûcheronnage sont programmées, encadrée par le SM3A.

S'il est encore tôt pour vous faire part de ces réalisations, vous en serez informés dans le prochain numéro de La trame !

Pour en savoir plus

Rendez-vous sur le site du SM3A (onglet « Outils de planification ») : <http://www.riviere-arve.org/projets/corridors-biologiques.htm>

La lettre d'information des contrats verts et bleus Janvier 2018

Directeur de rédaction : Bruno Forel
 Rédaction : Mégane Germain, Thomas Martin, Camille Pousse.
 Crédits des illustrations : Grand Genève, Fédération départementale des chasseurs, Ecotope faune flore, SM3A, Asters.
 Impression : Plancher
 Tirage : 1000 exemplaires
 Coordonnées :
 Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents
 300 chemin des prés moulin
 74 800 Saint Pierre en Faucigny

Les partenaires du contrat

